



GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE



COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Cinquième session

Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), 5-7 juin 2006

**ACTIVITÉS DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE DURANT LA PÉRIODE
INTERSESSIONS 2004-2006**

1. Le Comité de l'aquaculture (CAQ) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a tenu sa quatrième session à Alexandrie (Égypte) du 7 au 9 juin 2004 (voir document GFCM:CAQ/V/2006/Inf.4). Les activités réalisées par le Comité durant la première moitié de la période intersessions (du milieu de l'année 2004 à début 2005) ont été examinées par la Commission à sa session extraordinaire (St Julians, Malte, 19-23 juillet 2004) ainsi qu'à sa vingt-neuvième session (Rome, Italie, 21-25 février 2005), et à nouveau à sa trentième session (Istanbul, Turquie, 24-27 janvier 2006).

2. Le programme de travail du Comité a été révisé à la suite de ces discussions: priorité a été donnée à la réactivation du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) et au rétablissement du Réseau sur l'environnement et l'aquaculture en Méditerranée (EAM). La Commission, à sa trentième session, a confié au Comité de l'aquaculture un certain nombre d'actions prioritaires à exécuter d'ici sa trente et unième session prévue à Rome, du 9 au 13 janvier 2007.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RÉSEAU SIPAM

Réunions

3. Pendant la période intersessions, le réseau a continué de fonctionner à travers le Centre régional du SIPAM établi à Tunis, Tunisie. La huitième réunion annuelle du SIPAM, tenue à Split (Croatie) du 21 au 23 juin 2005, a rassemblé les coordonnateurs nationaux de onze pays participants ainsi que des fonctionnaires du Centre régional du SIPAM. Le rapport de cette réunion est reproduit dans le document GFCM:CAQ/V/2006/Inf.8.

4. Le rôle nouveau des coordonnateurs régionaux du SIPAM, conformément au mandat approuvé par la Commission à sa vingt-neuvième session, a été élargi: de simples gestionnaires des données nationales, ils passent membres du comité de rédaction d'un magazine virtuel, responsables du contenu et de la qualité du Site web du SIPAM. Les bases de données SIPAM ont été examinées du point de vue de leur nombre et de leur contenu, et des priorités ont été arrêtées pour leur développement et leur maintenance. Une stratégie a été élaborée pour rapprocher les statistiques de production aquacole du SIPAM et celles de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI) de la FAO.

5. Au cours de la réunion, l'accent a été mis une fois encore sur la nécessité de disposer d'informations et de statistiques fiables et à jour sur l'aquaculture, cet axe étant jugé prioritaire pour le développement du secteur. Cependant, plusieurs pays ont fait état des problèmes liés à l'absence et/ou à l'insuffisance des systèmes nationaux de données aquacoles, et de leur impact négatif sur l'implantation du système régional d'informations sur l'aquaculture de la CGPM.

Coordonnateurs nationaux du SIPAM

6. L'Algérie, la Croatie, Chypre, l'Espagne et la Turquie ont désigné de nouveaux coordonnateurs nationaux. Le Secrétariat a reçu la confirmation officielle de la nomination des coordonnateurs nationaux des pays mentionnés ainsi que de l'Albanie, l'Égypte, la Grèce, le Liban, la Libye, Malte, le Maroc et la Tunisie. Une formation et une assistance en ligne ont été fournies à certains d'entre eux, à leur demande.

7. La liste des coordonnateurs nationaux du SIPAM, avec leurs coordonnées professionnelles, a été vérifiée et mise à jour pour faciliter et améliorer la communication entre toutes les parties impliquées dans le processus de redynamisation du SIPAM. Un programme préliminaire d'actions ciblées a été préparé pour renforcer la participation des coordonnateurs nationaux à ce processus. Ces derniers ont été invités à actualiser certaines bases de données en parallèle avec la refonte du SIPAM 2006 (voir document GFCM:CAQ/V/2006/Inf.8).

8. En 2005, aucune nouvelle adhésion au SIPAM n'a été enregistrée parmi les membres de la CGPM, en dépit des efforts du Centre régional.

Portail du SIPAM

9. La responsabilité des tâches de conception et de développement visant à donner un nouveau souffle au SIPAM a été confiée au projet régional MedFisis – Statistiques de la pêche en Méditerranée et Système d'information – de la FAO à la vingt-neuvième session de la CGPM. La décision de transférer la coordination globale du SIPAM, assurée jusque là par le Service des ressources des eaux intérieures et de l'aquaculture de la FAO (FAO/FIRI1), au Secrétariat de la CGPM a par ailleurs été confirmée à la trentième session de la Commission (Istanbul, Turquie, 24-27 janvier 2006). Le SIPAM fait actuellement l'objet d'une totale refonte, autour d'un système moderne basé sur Internet qui permettra la saisie à distance des données dans un environnement centralisé.

10. À l'issue de la huitième Réunion annuelle du SIPAM, le projet régional FAO MedFisis a engagé, en coopération avec le Service des eaux intérieures et de l'aquaculture de la FAO (FIRI) et le Centre régional du SIPAM, un travail de réflexion et de refonte du SIPAM.

11. L'avis de vacance du poste de consultant SIPAM a été publié sur les pages Web de la CGPM et du SIPAM en juillet 2005. Le processus de sélection qui s'en est suivi a toutefois été retardé en raison de la difficulté d'identifier des candidats au profil adéquat pour le poste d'Expert

¹ Conformément à l'article X 1(c) du Règlement de la CGPM, FAO/FIRI était le coordonnateur institutionnel du SIPAM.

en Communication/Information, ce qui a entraîné le report des dates limites de présentation des candidatures. Un certain nombre de candidats présélectionnés ont été reçus en entretien. La décision a été prise alors de recruter une équipe de trois experts composée d'un spécialiste de l'aquaculture, d'un expert en information et d'un concepteur Internet. Tous ont été sélectionnés et recrutés entre décembre 2005 et mars 2006. L'équipe d'experts, assistée du concepteur système SIPAM, a engagé une analyse et un examen approfondi du fonctionnement antérieur du SIPAM, de son potentiel de développement et de sa viabilité à long terme, ainsi que des utilisateurs et bénéficiaires du système. Les résultats de cette évaluation initiale ont été analysés avec le Coordonnateur du Centre régional du SIPAM à Rome, en mars 2006, pour déboucher sur la mise au point d'un plan de travail préliminaire.

12. Un questionnaire a été préparé et soumis aux coordonnateurs nationaux du SIPAM dans le but de recueillir leurs avis et commentaires sur la démarche préconisée pour donner une nouvelle impulsion au système. Suite aux décisions prises en accord avec les coordonnateurs du Centre régional, l'équipe de consultants s'est employée à terminer la collecte et la mise à jour des données actuellement disponibles sur le site Internet du SIPAM, dans le cadre d'une consultation à laquelle ont participé tous les coordonnateurs nationaux. Dans ce contexte, les bases de données ainsi que le portail lui-même et ses potentialités seront remaniés en fonction des nouvelles fonctionnalités requises et soumis à des tests pour vérifier qu'ils répondent bien aux besoins à la fois de la Commission et du secteur de l'aquaculture en Méditerranée, conformément aux orientations définies à l'Annexe G du Rapport de la huitième Réunion annuelle du SIPAM (GFCM:CAQ/V/2006/Inf.8).

13. Par ailleurs, des réunions ont été organisées avec l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI) de la FAO en vue d'harmoniser la structure, le format et la terminologie des statistiques du SIPAM et de la FAO/FIDI et de mieux synchroniser les méthodes d'agrégation et de publication des données des deux systèmes. Il est prévu d'organiser des réunions techniques additionnelles pour normaliser les complémentarités existantes entre les deux sources de données et évaluer la portée et l'approche de chacun des systèmes.

Formation

14. Une formation et/ou une assistance en ligne ont été fournies aux coordonnateurs nationaux nouvellement désignés, en particulier sur l'utilisation du logiciel de WINDOWS, le processus d'échange des données et le portail SIPAM. Certains coordonnateurs nationaux ont demandé en particulier une formation à la gestion opérationnelle du système, et des arrangements appropriés sont en voie d'adoption pour répondre à cette demande spécifique.

Centre régional du SIPAM

15. Durant la période intersessions, les activités du Réseau SIPAM ont été coordonnées par le Centre régional établi en Tunisie. Ce dernier a continué de collecter et vérifier les données nationales soumises par les pays membres du SIPAM (actuellement au nombre de 16) et de compiler les bases de données régionales agrégées.

16. Le coordonnateur du Centre régional du SIPAM a participé à une réunion technique organisée à Rome en juillet 2005, dans le but d'élaborer un plan de travail conforme aux recommandations adoptées par la Commission à sa vingt-neuvième session.

17. Une réunion a été organisée au Centre régional du SIPAM à Tunis (Tunisie) les 23 et 24 mars 2006, entre le personnel du Centre et l'expert en communication et information du SIPAM, pour confronter les points de vue sur l'état actuel du réseau, ses faiblesses, son potentiel et les approches et procédures opérationnelles à adopter pour lui redonner un nouveau souffle. Cette réunion a permis de définir une procédure efficace et linéaire pour faciliter la communication et l'interaction entre les équipes de Rome et de Tunis. En conséquence, une visite de trois jours à Rome est organisée à l'intention du personnel du Centre régional du SIPAM en

vue de promouvoir une approche plus participative et interactive de la conception du SIPAM 2006 entre les équipes de Rome et de Tunis.

18. Le coordonnateur régional du SIPAM a participé à la conférence organisée par l'Union arabe des producteurs piscicoles sur le "Rôle des statistiques, de l'information et des bases de données dans le développement durable des pêches et de l'aquaculture dans les pays de langue arabe", qui s'est tenue au Caire (Égypte) les 13 et 14 décembre 2005. Les participants de cette conférence ont accueilli favorablement la présentation consacrée au SIPAM en tant que système régional d'information sur l'aquaculture et exprimé le souhait de recevoir une assistance technique en vue de mettre en place un réseau similaire pour les pays de langue arabe.

RÉSEAU SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AQUACULTURE EN MÉDITERRANÉE (EAM)

19. La réunion d'experts en vue de la reprise des activités du Réseau sur l'environnement et l'aquaculture en Méditerranée (EAM) s'est tenue à Rome, du 7 au 9 décembre 2005, conformément aux recommandations formulées par le Comité de l'aquaculture à sa quatrième session et approuvées par la CGPM à sa vingt-neuvième session. Le rapport de la réunion est reproduit dans le document GFCM:CAQ/V/2006/Inf.10.

20. Treize spécialistes appartenant à huit pays membres de la CGPM ainsi que des représentants de trois organisations intergouvernementales partenaires étaient présents à cette réunion. Celle-ci avait été convoquée notamment pour examiner et actualiser le mandat du réseau EAM dans le cadre du Comité sur l'aquaculture et pour proposer une nouvelle structure opérationnelle. La mission retenue pour le réseau EAM peut se résumer dans les termes suivants: préparer l'aquaculture marine méditerranéenne à mieux répondre à la demande croissante de produits marins tout en adhérant et en se conformant aux cadres réglementaires environnementaux.

21. Les experts ont proposé le rétablissement du Réseau EAM sous la forme d'un organe subsidiaire de la CGPM/CAQ. Il est prévu de structurer ses activités autour de quatre groupes de travail, respectivement chargés des questions suivantes: i) harmonisation des réglementations environnementales et des normes appliquées à l'aquaculture; ii) étude des interactions environnement/aquaculture; iii) intégration de l'aquaculture dans un cadre de gestion des zones côtières et iv) perception de l'aquaculture par rapport à l'environnement dans l'opinion publique.

22. Comme d'autres organes subsidiaires, le réseau EAM sera coordonné par le Secrétariat de la CGPM. Des coordonnateurs nationaux de l'EAM devront être désignés aussi rapidement que possible et les groupes de travail devront pouvoir s'appuyer sur des relais ou points focaux sélectionnés pour leurs compétences. Les groupes de travail auront dans un premier temps besoin d'un financement de la CGPM, comme capital d'amorçage pour démarrer leurs principales activités, si possible dès 2006. En conséquence, la réunion d'experts a préparé un programme de travail à court et à moyen termes pour le nouveau réseau EAM, accompagné d'une estimation des coûts correspondant aux principales activités et d'une proposition de calendrier. Il est convenu par ailleurs que le Comité de l'aquaculture devra examiner et se prononcer sur l'arrangement institutionnel et le mode opératoire les plus appropriés, notamment la mise au point définitive du mandat d'EAM.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX TECAM ET SELAM

23. Durant la période intersessions, quatre cours et séminaires internationaux ont été organisés et réalisés par le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) par l'entremise de l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ), pour certains avec l'appui financier du Département des pêches de la FAO et le concours de plusieurs

institutions nationales et régionales. Deux autres réunions TECAM sur « l'aquaculture méditerranéenne et la gestion de l'environnement » et la « culture des algues marines », programmées pour les 24-29 avril 2006 et les 22-26 mai 2006 respectivement, étaient en cours de préparation au moment de la rédaction du présent document. Toutes les activités réalisées durant cette période par le CIHEAM-IAMZ et en cours de préparation sont décrites ci-après.

24. Toutes les activités exécutées ont été passées en revue à la dernière session du Comité (Alexandrie, Égypte, 7-9 juin 2004), et leur pertinence en regard du développement du secteur aquacole en Méditerranée a été confirmée par la Commission à sa vingt-neuvième session (Rome, Italie, 21-25 février 2005). La mise à jour de l' « Enquête du TECAM sur les laboratoires de diagnostic pour l'aquaculture méditerranéenne » n'a pu être réalisée durant la période intersessions faute de moyens financiers.

25. Le nombre total de participants aux différentes formations et réunions organisées s'est élevé à 78 (sans compter les conférenciers invités). Une participation additionnelle de 40 – 50 personnes est par ailleurs prévue pour les cours sur la gestion de l'environnement et de l'aquaculture et sur la culture des algues marines (voir paragraphe 19). La majorité des participants provenaient des différents pays méditerranéens, mais des représentants d'un certain nombre de pays d'Amérique centrale et latine et d'Afrique ont également participé à ces activités. S'agissant du profil des participants, ces formations s'adressaient plus particulièrement à des spécialistes de l'aquaculture de l'industrie, des instituts de recherche, des universités et des administrations publiques concernées, dans le but de favoriser un échange d'expériences.

26. Par le biais du CIHEAM-IAMPZ, les réseaux ont proposé et continueront de proposer différentes activités de formation aux professionnels de l'aquaculture de la Méditerranée et de la Mer noire, où les possibilités de formation et l'expertise dans ce domaine font actuellement défaut. Lors de la sélection des candidats pour une activité donnée, et plus encore dans le cas des formations, les organisateurs ont continué de privilégier les pays de la Méditerranée sud et orientale, notamment à travers un soutien financier pour la prise en charge totale ou partielle des dépenses telles que frais de voyage, d'inscription, de logement et de nourriture. Les activités organisées ont également fourni une excellente occasion d'échanges entre les participants eux-mêmes ainsi qu'avec les intervenants invités, avec l'espoir que ces échanges déboucheront sur des contacts et collaborations futures. L'intérêt manifesté par le secteur privé pour ces formations s'est également renforcé durant cette même période.

Cours et séminaires

Cours de perfectionnement sur “Le diagnostic et la maîtrise des maladies des poissons dans l'aquaculture marine méditerranéenne”

(Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne, 13–24 septembre 2004)

27. Ce cours était organisé conjointement par le CIHEAM-IAMZ et l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne). Il avait pour objet de fournir aux participants des informations intégrées sur i) les maladies des poissons qui affectent l'aquaculture marine méditerranéenne, avec une attention particulière portée à leur diagnostic et ii) la gestion sanitaire des exploitations piscicoles, à travers un bilan des méthodes actuelles de prévention et de lutte contre les maladies. Cette formation a été suivie par 24 experts sur un total de 93 candidatures émanant de 11 pays méditerranéens (Albanie, Algérie, Croatie, Égypte, Espagne, Italie, Libye, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie) ainsi que du Chili et de l'Équateur.

Cours de perfectionnement du TECAM sur “La conception et la gestion des écloséries de mollusques bivalves”

(Saragosse, Espagne, 14–19 février 2005)

28. Ce cours était organisé par le CIHEAM-IAMZ avec le concours du Département des pêches de la FAO. Cette formation, destinée à des producteurs, conseillers techniques et chercheurs, avait pour objet de faire le point des connaissances actuelles sur les aspects techniques et biologiques des éclosiers et installations de reproduction des mollusques bivalves dans une perspective pratique. Une place a également été faite aux possibilités offertes par les structures de reproduction lorsqu'une éclosier ne s'impose pas encore. La présentation d'exemples concrets a permis aux participants de se familiariser avec le fonctionnement des éclosiers depuis le stade expérimental jusqu'à l'échelle commerciale. Ce cours a été suivi par 27 experts au total, sur 98 candidatures reçues, en provenance de 10 pays méditerranéens (Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie). Les participants appartenaient à différentes administrations nationales, institutions de recherche et universités ainsi qu'à des entreprises du secteur privé.

Cours de perfectionnement du TECAM sur «L'utilisation des systèmes d'information géographique dans les pêches et l'aquaculture»

(Saragosse, Espagne, 13–24 juin 2005)

29. Le cours était organisé par le CIHEAM-IAMZ sous les auspices de l'Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI), par le biais du Programme Nauta. Il portait sur la composante spatiale de l'évaluation et de la gestion des pêches et de l'aquaculture, dans le contexte des applications les plus récentes de l'outil SIG (Système d'information géographique). Le programme incluait une présentation des bases techniques nécessaires pour utiliser l'outil SIG et des études de cas réels destinés à illustrer l'éventail des applications susceptibles de bénéficier de cette technologie. Cette formation a été suivie par 27 experts, sélectionnés parmi 116 candidats, en provenance de 6 pays méditerranéens (Algérie, Égypte, Espagne, Maroc, Tunisie et Turquie), de Mauritanie et du Mexique.

Cours de perfectionnement du SELAM sur "La traçabilité des poissons et produits aquatiques: techniques et systèmes de gestion"

(Saragosse, Espagne, 17–21 octobre 2005)

30. Ce cours était organisé conjointement par le CIHEAM-IAMZ et le Département des pêches de la FAO, avec le concours du Centre d'information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans la région arabe (INFOSAMAK). Il avait pour principal objet de fournir aux participants les outils leur permettant d'analyser et d'appliquer la traçabilité d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement en vue de satisfaire à la fois aux exigences réglementaires et à celles du marché. Cette formation a été l'occasion de présenter et d'analyser les méthodes d'analyse systémique, les solutions techniques concernant la saisie des données et la communication d'un bout à l'autre de la chaîne et de montrer comment celles-ci ont été appliquées dans le secteur des pêches et de l'aquaculture à l'aide d'études de cas et de visites de terrain. Cette formation a rassemblé 25 experts de 11 pays méditerranéens (Albanie, Algérie, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie), sélectionnés parmi 68 candidats. Les participants appartenaient à différentes administrations, institutions de recherche et universités ainsi qu'à des entreprises du secteur privé.

Réunion conjointe SELAM et SIPAM sur l'analyse du marché du bar et de la dorade royale

31. Les préparatifs de la réunion conjointe SELAM et SIPAM sur l'analyse du marché du bar européen (*Dicentrarchus labrax*) et de la dorade royale (*Sparus aurata*) étaient en cours au moment de la rédaction du présent document. Fin 2005, le Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson (FIU) de la FAO a accepté de fournir un appui technique à l'organisation de la réunion et d'engager un consultant pour préparer un rapport sur les perspectives commerciales du bar, de la dorade royale et d'autres espèces pertinentes, sur le marché européen.

32. La réunion se tiendra au Siège de la FAO, la date prévue est le 12 mai 2006. Elle réunira une dizaine d'experts des pays de la Méditerranée nord, sud et orientale (y compris des producteurs, représentants des administrations, spécialistes du marketing et autres spécialistes ainsi que le consultant recruté). Les conclusions du rapport seront examinées et des recommandations pour un suivi seront formulées à l'intention du Comité.

Réunion d'experts sur le projet de fusion du TECAM et du SELAM en un organe subsidiaire du Comité de l'aquaculture

33. En réponse à la recommandation formulée à l'issue de l'évaluation externe du Comité de l'aquaculture et de ses réseaux (Rome, Italie, 29-30 mars 2004), la Commission a décidé à sa trentième session (Istanbul, Turquie, 24-27 janvier 2006) d'appuyer l'organisation d'une réunion d'experts en vue de la création d'un organe subsidiaire du Comité qui allierait les compétences/mandats du TECAM et du SELAM, en intégrant les deux réseaux au sein d'une entité unique plus efficace.

34. À la demande du Secrétariat, le suivi de la recommandation précitée et les préparatifs de la réunion ont été coordonnés par la Division des politiques et de la planification de la pêche (FIP) de la FAO.

35. Au moment de la rédaction du présent document, il était prévu que cette réunion se tiendrait à une date très rapprochée de celle de la cinquième session du Comité de l'aquaculture, autrement dit les 2 et 3 juin 2006 à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne). Les dates proposées présentent l'avantage: i) d'être conformes aux instructions données par la Commission quant à la limitation du nombre des réunions, ii) d'offrir aux experts la possibilité de participer également à la session du Comité de l'aquaculture sans engager de frais supplémentaires et iii) de permettre au Secrétariat de présenter son rapport au Comité. Ce dernier pourrait ainsi prendre les décisions nécessaires, concernant notamment le mandat, les activités prioritaires, la structure institutionnelle et le mode opératoire de la nouvelle entité résultant de la fusion du TECAM et du SELAM, et veiller par ailleurs à intégrer les activités pertinentes dans son propre programme de travail et de budget pour la prochaine période intersessions.

36. Les préparatifs de cette réunion d'experts sont achevés; la brochure, les invitations et la documentation de fond notamment sont prêtes. La réunion aurait les objectifs suivants: i) réunir l'expertise et le savoir nécessaires sur les questions intéressant les mandats des deux réseaux existants, ii) déterminer la logique, les objectifs, le mandat, la composition et la structure opérationnelle du nouvel organe subsidiaire qui traiterait des aspects socio-économiques et commerciaux ainsi que de ce qui touche à l'organisation de la production, en prenant en compte les programmes, réseaux et capacités institutionnelles existantes, iii) définir des priorités et activités communes initiales sur la base d'un programme de travail à moyen terme et iv) proposer le cadre institutionnel et le mode opératoire le plus appropriés pour cet organe subsidiaire.

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CGPM/CICTA SUR L'ÉLEVAGE DURABLE DU THON ROUGE

37. Le groupe de travail mixte de la CGPM et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) sur l'élevage/les méthodes d'engraissement du thon rouge en Méditerranée a été créé suite à une décision de la Commission en 2002, concernant l'élaboration de directives techniques pour promouvoir l'élevage durable du thon rouge, étant donné l'expansion de cette activité en Méditerranée.

38. Le plan de travail de ce groupe a fait l'objet de discussions au sein d'un comité de coordination réuni en janvier 2003 (Madrid, Espagne), conformément aux décisions de la Commission à sa vingt-septième session. Lors de sa première réunion à Rome, du 12 au 14 mai

2003, le groupe de travail a élaboré un questionnaire destiné à faire le point de la situation actuelle de l'élevage du thon rouge en Méditerranée, détecter les problèmes et proposer des solutions. A sa deuxième réunion (Izmir, Turquie, 15-17 décembre 2003), le groupe a préparé un état des lieux préliminaire à partir des résultats de l'enquête et progressé dans la rédaction des directives techniques.

39. Le groupe de travail a tenu sa troisième et dernière réunion à Rome (Italie), du 16 au 18 mars 2005, en présence de 19 experts représentant 10 pays méditerranéens, le Japon et la Commission européenne, ainsi que de membres des Secrétariats de la CGPM et de la CICTA. Cette réunion a permis au groupe de travail ad hoc de finaliser et publier, selon les besoins, des directives techniques pour promouvoir des pratiques durables, et de mettre à jour les fiches de synthèse sur les pêches de capture, l'élevage et la commercialisation du thon rouge de Méditerranée.

40. À la lumière des données et informations fournies par les experts, les directives techniques ont été structurées autour des axes suivants: i) pêches de capture, ii) transport et manipulation, iii) élevage, iv) exploitation et commercialisation, et v) questions statistiques. La section « Élevage » porte sur la production elle-même de thon rouge et, dans la mesure où l'élevage de cette espèce pélagique pose une série de questions spécifiques exigeant une attention particulière, cette section inclut les rubriques suivantes: enregistrement, aspects socio-économiques, questions environnementales, données et recherche et enfin bien-être animal. Le rapport du groupe de travail ad hoc, ainsi que les directives traduites en anglais, en français et en espagnol, sont reproduits dans le document GFCM:CAQ/V/2006/Inf.11.

41. Le rapport du groupe de travail a été présenté à la Commission à sa trentième session (Istanbul, Turquie, 24-27 janvier 2006). La Commission s'est déclarée satisfaite des résultats de ce travail mené conjointement avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Elle a approuvé les directives techniques et invité le Comité de l'aquaculture à les développer en faisant appel au réseau EAM si nécessaire, en particulier sur tous les aspects touchant à l'aquaculture et à l'environnement.

MESURES ATTENDUES DU COMITÉ

42. Le Comité est invité à examiner les activités réalisées durant la période intersessions 2004-2006 et notamment à se prononcer sur le suivi éventuel à donner à i) l'atelier sur les indicateurs biologiques d'une aquaculture durable, qui devait se tenir à Montpellier (France), début avril 2006 et qui a été reporté et à ii) l'atelier sur la gestion des lagunes côtières et son interaction avec les pêches artisanales.

43. Le Comité pourra également donner des orientations sur des questions présentant un intérêt particulier, notamment la structure institutionnelle, le mode opératoire et le plan de travail des organes subsidiaires proposés, sachant qu'une réunion d'experts est prévue début juillet 2006 pour examiner une série d'amendements au Règlement intérieur de la CGPM, y compris probablement ceux qui visent le mandat et le fonctionnement de ses propres organes subsidiaires.